# Projet d'établissement

# Crèche Familiale

**Projet d'accueil** (page 2)

**Projet social et de développement durable** (page 4)

**Projet éducatif** (page 9)

**Charte Nationale d'accueil du Jeune enfant** (page 20)

Mise à jour : décembre 2024

# I. Le Projet d'accueil

La crèche familiale est un établissement municipal, géré par La Ville du Bouscat – Place Gambetta 33110 Le Bouscat. Il se situe dans les locaux du Pôle Petite Enfance au 39 avenue Léon Blum.

## 1. Prestations d'accueil proposées

La structure dispose d'une capacité d'accueil de 37 places, au domicile de 13 assistantes maternelles. La crèche est ouverte de 7h30 à 19h. Chaque assistante maternelle accueille 2 à 3 enfants à son domicile, en fonction de son agrément. Plusieurs d'entre elles ont un 4eme agrément, réservé aux replacements d'enfants dont l'assistante maternelle est en arrêt, en congé ou en formation.

La crèche offre principalement de l'accueil régulier, 4 ou 5 jours par semaine, sur une durée d'un an renouvelable jusqu'au départ de l'enfant à l'école. Toutefois, en fonction des possibilités, il est possible d'étudier des demandes d'accueil temporaire ou des demandes d'accueil en urgence (sans engagement sur la durée) sur les 4èmes agréments.

Les enfants sont accueillis principalement au domicile de leur assistante maternelle, toutefois la crèche développe de plus en plus les regroupements collectifs au sein des locaux. Il arrive régulièrement que parents et assistantes maternelles se donnent rendez-vous à la crèche familiale le matin ou le soir

## 2. Les locaux

La crèche familiale dispose de locaux spacieux et harmonieusement aménagés permettant d'accueillir correctement et simultanément jusqu'à 4 assistantes maternelles avec leurs 12 à 15 enfants, ainsi que les EJE et le cas échéant la psychologue en observation ou la puéricultrice. Elle dispose des espaces suivants :

- Un grand hall d'accueil partagé avec le pôle petite enfance où se trouvent les vestiaires
- Une salle d'éveil et de jeux libres de 60 m2
- Une salle d'activités créatives de 20 m2
- Une salle de change et d'hygiène de 7.5m2 avec 2 plans de changes et 3 toilettes enfants
- Un coin cuisine de 12m2 pour les assistantes maternelles ou les activités cuisine
- Un espace dortoir ou cocooning de 10M2 (4 lits)
- Un espace extérieur clôturé de 92 m2
- Des bureaux de 34 m2

## 3. L'équipe de la crèche familiale

L'équipe est constituée comme indiquée ci-dessous :

- Une infirmière puéricultrice à temps plein, assurant la direction et la mission santé
- Deux Educatrices de Jeunes Enfants à temps plein.
- 15 assistantes maternelles.
- Une psychologue (15h par mois)
- Un pédiatre, référent santé et accueil Inclusif (RSAI) - (4h par mois)
- Environ 0.25 ETP de secrétariat

## 4. L'accueil des enfants présentant un handicap ou une maladie chronique

Depuis plusieurs années, la crèche familiale accueille des enfants atteints de troubles du développement, de maladies chroniques ou toute autre forme d'altération de la santé. Elle a l'habitude de travailler avec les services extérieurs dédiées tels que le CAMPS, le CSMI, les services d'HAD…ou avec des professionnels libéraux pour d'éventuels actes médicaux (sondes gastriques par exemple..). Ces accueils peuvent se prolonger jusqu'à l'âge de 4 ans et précèdent une entrée en établissement spécialisé ou une scolarisation avec le soutien d'une accompagnante des élèves en situation de handicap (AESH).

Lorsque le handicap est connu et présenté par la famille, la puéricultrice évaluera, avec l'aide du pédiatre RSAI, dans quelle mesure la fréquentation de la crèche est favorable et profitable à l'enfant et vérifiera qu'il bénéficie par ailleurs des soins et du suivi médical ou spécialisé dont il a besoin. Elle organisera le cas échéant la mise en relation avec d'autres professionnels intervenant auprès de l'enfant.

Il peut arriver que certains troubles se révèlent en cours d'accueil. La crèche familiale participe pleinement à cette mission de prévention. Les assistantes maternelles sont régulièrement formées sur le développement psychomoteur du jeune enfant et aux outils d'observation, aux signaux d'alerte. Les regroupements sur la crèche familiale permettent l'observation des enfants par d'autres collègues. La psychologue est présente une matinée par semaine pour observer les enfants, elle intervient également au domicile des assistantes maternelles.

Selon la spécificité des besoins de l'enfant, la directrice s'assurera que l'assistante maternelle pressentie a fait connaître sa volonté et sa disponibilité à l'accueil d'un enfant en situation de handicap. Celle-ci sera associée aux espaces de concertation en amont et tout au long de l'accueil.

Dans certaines situations, un suivi sera organisé sous la forme de réunions de synthèse régulières, auxquelles seront associés les parents, l'assistante maternelle, la puéricultrice, les EJE, la psychologue et le RSAI. Il est arrivé dans le passé que la Cellule Ressource Handicap participe à ces réunions régulières, notamment lorsqu'une médiation est nécessaire entre la crèche et la famille.

Dans ce cadre, l'assistante maternelle témoigne de l'évolution de l'enfant, de ses éventuelles difficultés ou questionnements rencontrés auprès de l'enfant ou de ses parents. Des ajustements sont éventuellement opérés dans le projet d'accueil individuel.

En sensibilisant les assistantes maternelles et en formant les volontaires à ces accueils spécifiques, nous souhaitons soutenir les familles, les accompagner dans l'ajustement nécessaire de leur projet de vie et participer à l'éveil et au développement psychomoteur de l'enfant.

La place, le rôle, la mission et les limites éventuelles de la crèche et/ou de l'assistante maternelle seront régulièrement questionnées, ainsi que le projet de « l'après-crèche ».

Les professionnelles ayant connu l'expérience de ces accueils expriment leur grande satisfaction à posteriori ; même s'il est souvent question d'un surplus de travail exigeant beaucoup d'organisation ainsi qu'une communication quotidienne et des transmissions approfondies avec les parents, elles se sont senties vraiment valorisées par ces accueils.

La crèche familiale a aujourd'hui un recul suffisant pour pouvoir témoigner de belles rencontres, affirmer que ces accueils sont une richesse pour les autres enfants et ainsi apaiser les éventuelles craintes des autres parents.

# 2. Projet social et de développement durable

## 2.1 Présentation synthétique du Bouscat et de sa population

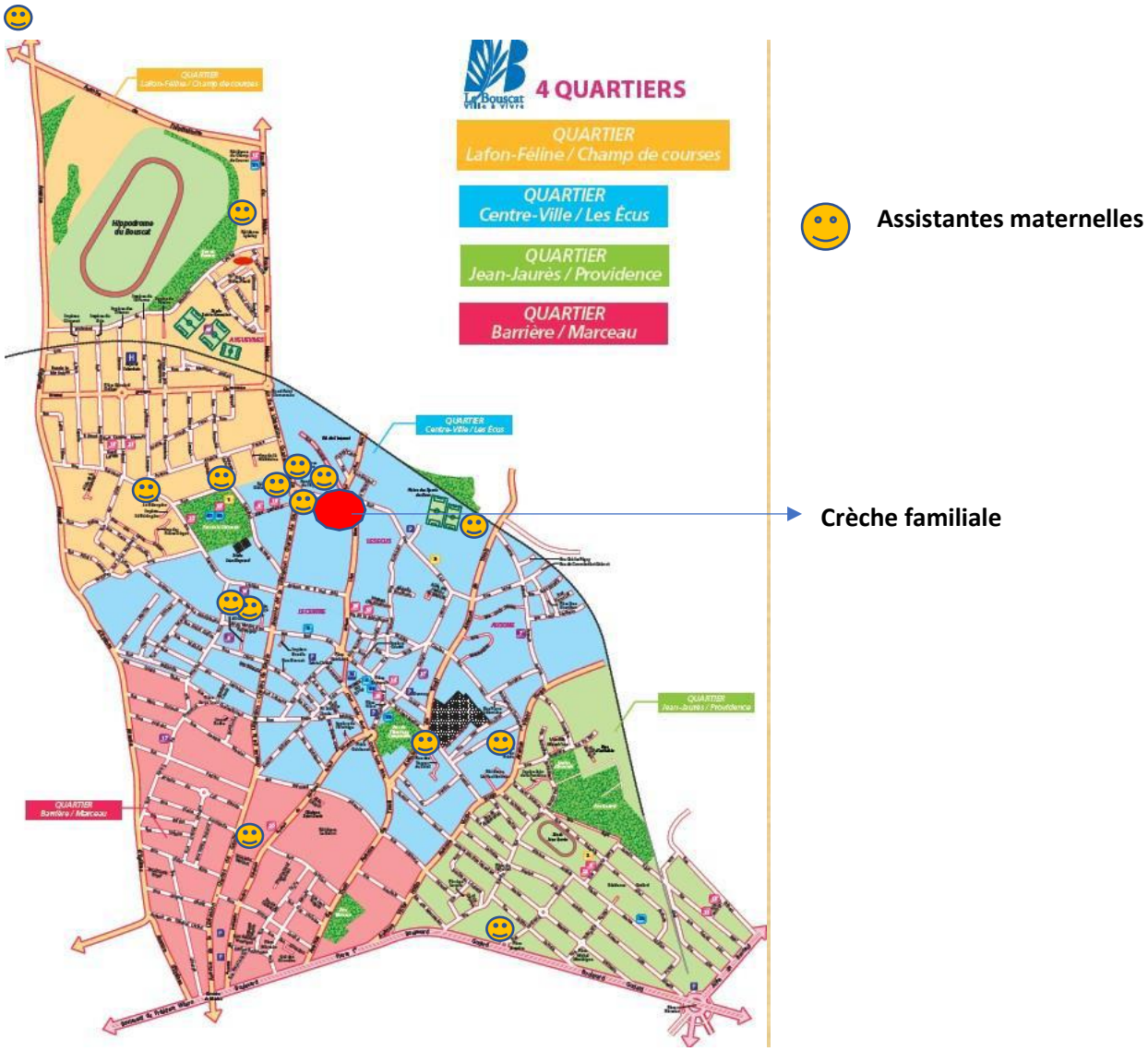


Le Bouscat se situe sur la rive gauche de la Garonne, dans le cadran nord-ouest de la métropole bordelaise dont elle fait partie. Elle compte 24 167 habitants au 1er janvier 2022. Très urbaine, avec une densité de population sensiblement équivalente à celle de Bordeaux, elle est convoitée pour son caractère de ville-village, calme et agréable à vivre. Elle comprend un quartier politique de la ville (champs de Courses, en jaune

**35%** La part des moins de 30 ans dans la population, soit 8 452 individus pour Le Bouscat.

**33%** La part des familles avec enfants parmi les ménages, soit 3 868 familles dont 1 316 familles monoparentales pour Le Bouscat.

**17%** L'évolution du nombre de 65 ans et plus pour Le Bouscat entre 2008 et 2018, soit 804 seniors de plus en 10 ans.

**65%** La part de la population diplômée du BAC pour Le Bouscat, contre 48% pour la France métropolitaine.

**37 590 €** Le revenu moyen pour Le Bouscat, contre 28 848€ pour Bordeaux Métropole.

Avec 24 070 habitants en 2021, la population du Bouscat, tout comme la Métropole Bordelaise a connu une augmentation constante de sa population depuis les années 80, cette augmentation est néanmoins moins forte que dans la Métropole bordelaise.
Le Bouscat est constitué d'une population assez hétérogène. On note une augmentation légère des 0-14 ans entre 2013 et 2019. La tranche des 45 à 59 ans est en baisse entre 2008 et 2019, avec à contrario, une augmentation continue du nombre de séniors.
Les retraités représentent une part importante (28,8%) de la population, largement supérieure à la moyenne dans la Métropole (21,3%).
Les employés et ouvriers représentent 19,3% des bouscatais contre 25,1% dans la Métropole. A l'inverse, les cadres et professions intellectuelles supérieures, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont plus représentés (21,2% au Bouscat contre 17,2 % dans la Métropole).
La part des femmes vivant seules est plus importante au Bouscat et représente 27,4% des ménages. Alors qu'a contrario, le taux d'hommes vivants seuls (15,2% au Bouscat) est plus bas que dans la Métropole. Néanmoins, le Bouscat compte aussi plus de couples avec enfant(s) (21,6%) qu'en moyenne dans la métropole (20,8%). A noter également, un nombre de familles monoparentales relativement élevé représentant 11% des ménages au Bouscat contre 9,7 % dans la métropole bordelaise.
Près de 26% des familles ont un seul enfant en 2019, 20% en ont deux, près de 6% en ont 3 et ce dernier chiffre a augmenté depuis 2008.
Le Bouscat compte 47,2% de diplômés de l'enseignement supérieur dont 20,7% de niveau bac+5. Les personnes diplômées sont particulièrement représentées au Bouscat. A contrario la commune compte seulement 11,7 % de personnes ne disposant d'aucun diplôme contre 15,2 % dans la métropole.
Près de 70 % des Bouscatais en âge de travailler sont en emploi. Le taux de chômage au Bouscat en 2019 est légèrement plus bas que dans la métropole bordelaise.
En 2019, le taux d'activité chez les 25-54 ans s'élève à 83.9% (81.5% chez les femmes)
Les conditions d'emploi des Bouscatais correspondent aux moyennes de Bordeaux Métropole, avec une majorité de personnes en CDI ou fonctionnaires. Par ailleurs, en 2019, 17,8% des Bouscatais travaillent dans la commune.
Le taux de pauvreté est de 10% au Bouscat contre 14 % en moyenne dans la métropole (14,6 en France). Les 30-39 ans représentent la tranche d'âge avec le plus fort taux de pauvreté au Bouscat.

**Zoom sur le quartier « Champ de course » (Politique de la Ville intercommunal)** ***Données INSEE 2018.***
La population du quartier s'élève à 1 141 habitants. La part des 0-24 ans représente 42% de la population du quartier, contre 33% en moyenne dans Bordeaux métropole. Les familles monoparentales représentent 55,3% des familles allocataires CAF en 2020.
Le taux de pauvreté au Champ de course est de près de 38%, contre 14% dans la population générale de la métropole Bordelaise, et 10% au Bouscat. La part des revenus d'activités dans ce quartier représente 63,2% dans le revenu disponible contre 78,9% en moyenne pour les Bouscatais. En ce qui concerne les allocataires CAF, 40,5% des allocataires du quartier ont des revenus qui dépendent à 50% des prestations CAF, et 21% en dépendent intégralement.
40,5% des 15-64 ans du quartier sont en emploi. Le taux d'emploi des femmes s'est largement dégradé.

La situation socioéconomique des habitants du quartier Politique de la Ville Champ de Course s'est dégradée depuis le diagnostic réalisé en 2015.

**Zoom sur le quartier de la Tuilerie des Ecus – résidences sociales**

La résidence compte 300 logements sociaux, soit 648 personnes.
28,4% ont de moins de 18 ans.
23% des familles de locataires sont monoparentales.
19% des couples ont un ou plusieurs enfants, 11% de couples n'ont pas d'enfant.
40 % des locataires vivent seuls. (120 personnes).
Aucun locataire de cette résidence n'est bénéficiaire du RSA ni de l'Allocation aux Adultes Handicapés.

## 2.2. La crèche familiale et le projet social de territoire

La crèche familiale est un acteur impliqué dans le projet social de territoire piloté par l'AGORA (observatoire dynamique). Avec ses 43 places, il accueille une centaine d'enfants par an.

Les places sont attribuées dans le cadre de la commission d'attribution des places, sur la base de critères définis (cf. ci-dessous).

Compte tenu des caractéristiques du territoire, (84.9% de taux d'activité – 81.5% de taux d'activité des femmes), les places d'accueil à temps plein sont prioritairement réservées aux enfants dont les parents travaillent. Toutefois, un certain nombre de situations identifiées font également l'objet d'une attention particulière :

- Les fratries de moins de 3 ans
- La présence au sein du foyer familial d'une personne atteinte d'un handicap ou d'une maladie chronique
- Les parents en situation de monoparentalité (11% sur le Bouscat contre 9.7% sur la Métropole)
- Les situations identifiées par la MDS ou la PMI pour un besoin d'accompagnement spécifique
- Les enfants à charge de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et/ou bénéficiant des minimas sociaux, pour leur permettre de prendre un emploi, de créer une activité ou de participer aux actions d'accompagnement professionnels qui leur sont proposées (article L 214-7 du CASF).

La directrice, infirmière puéricultrice, participe à la permanence de pré-inscription qui reçoit en entretien individuel tous les parents demandant une place en crèche. Ce rendez-vous ne se résume pas à une démarche administrative, il peut selon la demande des familles, être un véritable espace de paroles et d'échanges sur leurs besoins, leurs craintes, leurs questionnements.

**La contribution de la crèche familiale au projet social de territoire se traduit par :**

- Son action quotidienne pour soutenir les jeunes parents dans la conciliation vie familiale et vie professionnelle
- L'accueil et l'accompagnement d'enfants présentant des troubles du développement, porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique
- Son accessibilité aux familles résidant sur le quartier « politique de la ville » du Champs de Courses ou de la Tuilerie des Ecus
- L'accueil d'enfants dont les parents sont en parcours d'insertion professionnelle (50% des enfants de Mosaïques 2 ont un parent qui ne travaille pas)
- Son action en matière de dépistage et de prévention des violences intra-familiales

- Son action en matière de dépistage précoce d'éventuels troubles du développement
- Le soin apporté à nourrir l'estime de soi des enfants, valorisant leurs compétences, encourageant leur créativité et leur curiosité, favorisant leur autonomie et leur bonne santé psychique
- Son partenariat historique avec les structures de soin, de prévention et d'insertion : le CAMPS, le CSMI, la Cellule Ressource Handicap, le CAL, le CRA, la PMI, le CADA
- Son implication au sein du réseau local parentalité, de la démarche RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) et aux rencontres organisées par l'AGORA (exemple en décembre 2022 sur les violences intra familiales)

## 2.3. Un lieu de vie convivial et soutenant pour les familles

Lauréate de l'appel à projet des 1000 Premiers Jours lancé par l'Agence Régionale de Santé, la Ville du Bouscat engage fortement son projet petite enfance et l'ensemble de ses services dans une politique volontariste de soutien à la parentalité. Les Rendez-vous des 1000 Premiers Jours (action REAAP) est la première action phare de cette politique en direction des parents et consiste en une série de soirées thématiques proposées tous les deux mois, autour d'un intervenant spécialiste de la petite enfance.

La crèche familiale contribue largement à cette ambition à travers l'attention qu'elle porte soutenir les familles et à créer des liens entres elles. Aussi, plusieurs fois dans l'année, les parents sont invités à venir déposer leur enfant à la crèche, et autour d'un café, ils retrouvent leur assistante maternelle parmi d'autres également présentes avec les enfants, l'équipe encadrante et d'autres parents pour un moment convivial. Plusieurs temps festifs sont également l'occasion de favoriser la création de liens.

La directrice (puéricultrice-professionnel de santé) est très disponible pour rencontrer les parents à chaque fois que le besoin se fait sentir. La psychologue, très présente à la crèche et repérée par les familles, reçoit à la demande, les parents en entretien.

### 2.4. La qualité de vie au travail pour les assistantes maternelles

Le métier d'assistante maternelle est extrêmement exigeant sur le plan de la posture professionnelle, tant du point de vue physique que psychique. A la crèche familiale, nous veillons à favoriser un environnement professionnel sécurisant et stimulant afin de les soutenir dans leur action quotidienne auprès des enfants et des parents.

Nous valorisons leur expertise empirique et accompagnons leur montée en compétence au travers d'actions de formation continue :

- Toutes les professionnelles ont suivi la formation Faber et Mazlish et elles entretiennent ses enseignements à travers les groupes de formation continue animés par la psychologue tout au long de l'année.
- Deux journées pédagogiques sont organisées chaque année, au cours desquelles différents contenus sont proposés en fonction des besoins et du contexte : communication, cohésion d'équipe, mises en situations, formations premiers secours, nutrition etc…
- Deux séminaires d'une journée complète ont été organisés en 2020 et 2021, en présence des assistantes maternelles, des élus, de la direction, de la CAF et de la PMI. Ces deux journées de séminaires avaient pour objectif de recueillir leurs sentiments et idées pour maintenir la crèche

familiale ouverte le plus longtemps possible dans un contexte de pénurie de professionnelles de l'accueil individuel et d'évolution des exigences du métier.
- Elles se réunissent par ailleurs 3 fois par an pour des séances d'analyse de la pratique professionnelle.
- Elles ont toutes accès au catalogue de formation du CNFPT et du RGPE et ont la possibilité de partir en formation individuellement sur leur temps de travail.
- Elles participent également à des journées de sensibilisation ou d'information organisées par l'AGORA sur différents thèmes comme les violences intra-familiales.

La directrice, les deux EJE et la psychologue assurent entre 30 et 50 visites à domicile par mois. Chaque assistante maternelle est visitée deux fois par mois en moyenne, et davantage en cas de situation complexe nécessitant un accompagnement spécifique.

La direction de l'établissement accorde énormément d'importance à la cohésion d'équipe, s'attache à renforcer le sentiment d'appartenance à un service, à un projet commun et plus largement à la Collectivité.

### 1.5. Une crèche tournée vers la nature, engagée dans la promotion de la santé et la lutte contre le dérèglement climatique

❖ **Une démarche transversale portée par la Ville…**

La Ville du Bouscat est certifiée RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) par l'AFNOR, avec un niveau de 4 sur 5 et acculture en permanence ses agents et ses partenaires à cette démarche. Les crèches et multi-accueils municipaux sont engagés dans la démarche *Ecolocrèche* et l'une d'elles (La Passerelle) est déjà labellisée. La réflexion a été engagée dès 2009 à travers le premier Agenda 21 de La Ville et la mise en œuvre du nettoyage écologique dans tous les bâtiments municipaux. Les directrices de crèches ont toutes été formées sur les perturbateurs endocriniens et la qualité de l'air intérieur dans les lieux d'accueil de la petite enfance avec l'association Habitat Santé Environnement. La Direction Petite Enfance s'est investie dans la démarche initiée par l'ARS autour de la création du guide *Recocrèche*. A ce titre, la crèche La Chenille Verte a participé au diagnostic préalable avec Anne LAFOURCADE.
Le Projet Educatif Global (0-25 ans) de la Ville, intitulé *Génération Alpha*, se déploie autour de 4 grands axes : la Santé, le Vivre Ensemble, le Développement Durable et le numérique. Lors d'un séminaire en 2021, une formation sur l'accueil des enfants en situation de handicap a été dispensée à l'ensemble des agents pour favoriser des écoles et des crèches inclusives et bientraitantes. Un partenariat solide entre la Ville, la CAF, l'Education Nationale et le Département renforce et soutient le développement des actions par l'ensemble des acteurs locaux.

❖ **… et mise en œuvre à la crèche familiale** :

Les assistantes maternelles de la crèche sont sensibilisées l'importance du lien des enfants à la nature, à la santé environnementale et aux enjeux éducatifs liés à l'écocitoyenneté.

La Ville dispose de nombreux espaces verts : le Bois du Bouscat, le Parc de l'Ermitage, le Parc de la Chêneraie, le Parc d'Arnstadt, le Parc Marceau. Elles s'y rendent quotidiennement avec les enfants. Les éducatrices proposent également des rassemblements dans ces différents lieux.

La formation continue proposée aux assistantes maternelles leur permet de prendre en compte la santé de l'enfant dans sa globalité. A la crèche ou à leur domicile, l'enfant bouge, est en relation avec la nature, dort selon ses besoins, mange de façon équilibrée, exprime ses émotions, est écouté, encouragé et valorisé dans ses initiatives. L'enfant allaité pourra continuer de l'être même à la crèche.

Une diététicienne anime des ateliers cuisine avec les assistantes maternelles et les enfants.

Les assistantes maternelles se déplacent le plus souvent en poussettes, pour les plus éloignées, un transport collectif est organisé pour les regroupements à la crèche.

Par ailleurs, la crèche est également associée à une action de prévention du cancer du sein, tous les ans, au mois d'octobre.

# 2. Projet Educatif

Ce document résulte de questionnements, de recherches et de connaissances récentes des professionnels Petite Enfance. L'accompagnement de ces professionnelles étant en perpétuelle évolution, ce projet pédagogique n'est pas figé et est régulièrement remis à jour.

La crèche familiale se définit par l'association d'un accueil familial, enrichi par des temps de collectivité. Ses missions sont de garantir la sécurité physique et psycho-affective de l'enfant accueilli, de favoriser son éveil et sa socialisation. C'est aussi un lieu de prévention ; pour ce faire, la crèche interpelle quotidiennement les pratiques professionnelles afin que chaque enfant se sente exister, reconnu avec ses compétences au milieu du groupe et respecté dans sa personnalité. Professionnelles, assistantes maternelles et équipe encadrante, travaillent à lutter contre l'insécurité affective en s'attachant à toujours être dans la bientraitance. Enfin, la crèche apporte le soutien à la fonction parentale, les professionnels travaillant sur un lien social pouvant se créer entre la structure et chaque famille : les valeurs et les souhaits des parents sont pris en considération pour une continuité éducative maison/crèche dans le respect du milieu familial et du projet pédagogique.

## L'accueil

*« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. »*
***Principe 1 charte nationale de l'accueil du jeune enfant.***

*« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache ».*
**Principe 3 charte nationale de l'accueil du jeune enfant.**

### L'accueil au domicile de l'assistante maternelle

**La présentation :**
Après l'inscription de l'enfant à la crèche par la direction qui prend soin de présenter aux parents le règlement intérieur et le projet pédagogique, l'assistante maternelle accueille l'enfant et ses parents.

Lors de ce premier accueil, une personne de l'équipe encadrante (puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants) accompagne cette rencontre ; l'assistante maternelle prend connaissance des habitudes de vie de l'enfant, de ses goûts ; elle présente à la famille les espaces de vie qui seront ceux de l'enfant à son domicile. L'assistante maternelle fait visiter tous les espaces de son logement ; toutefois, l'espace privé et l'intimité du foyer devront être ensuite respectés par la famille de l'enfant.

Un temps de familiarisation est proposé les jours suivants au domicile de l'assistante maternelle afin que chacun prenne le temps de se connaître ; la confiance mutuelle est indispensable pour le bien-être de l'enfant ; une personne de l'équipe encadrante peut se rendre disponible pour accompagner ces premiers échanges.

**La familiarisation :**

Pendant longtemps, les assistantes maternelles proposaient des temps d'adaptation progressifs dont la durée était progressive ; le parent restait environ une heure avec son enfant la première fois puis le confiait à l'assistante maternelle une heure le deuxième jour, deux heures le troisième et ainsi de suite, en considérant les réactions de l'enfant.

Ces dernières années, l'équipe encadrante soucieuse d'interpeller les pratiques professionnelles, oriente davantage les assistantes maternelles vers un mode d'adaptation différent, en prenant en compte de récentes découvertes scientifiques pour mettre en application une pédagogie au plus près des besoins de l'enfant.

Josette Serres, docteur en psychologie du développement, reçue en conférence pour la Semaine Petite Enfance de la commune en 2017, a mis en évidence la nécessité pour le tout petit de la répétition exacte de moments vécus ; si le bébé expérimente plusieurs fois, au minimum 3, la même situation, il saura anticiper, prévoir ; Josette Serres nous révèle que l'anticipation permet au cerveau du tout petit de se développer « dans un sentiment de grand confort » ; s'il ne sait pas ce qui va se passer l'instant d'après, cela peut être source d'angoisse.

Ces dernières années, le temps de familiarisation s'effectue très exactement dans les mêmes conditions spatio-temporelles au cours des 3 à 4 premiers jours : le parent reste à chaque fois 2 à 3 heures avec son enfant dans la même pièce de jeu et dans les mêmes conditions (le matin ou l'après-midi). C'est ensuite que le parent confiera son enfant à la professionnelle sur une « petite journée » pour qu'il puisse y partager des moments de jeux, de repas…

Ce modèle de familiarisation offre aux parents et à l'assistante maternelle suffisamment de temps pour apprendre à se connaitre, ce qui favorisera la relation future dans une confiance réciproque.

Il va de soi que la professionnelle sera attentive au besoin du parent, de l'enfant et des autres familles. Elle proposera une écoute et une organisation en prenant compte des attentes des parents ; cependant, ces attentes devront se conjuguer avec les exigences du développement de l'enfant et le projet éducatif de la structure.

**Les replacements :**

Dans un premier temps, les assistantes maternelles et les parents se concertent pour tenter de faire coïncider leurs congés respectifs, si cela est possible.

Si les congés posés par l'assistante maternelle et validés par la direction ne peuvent pas correspondre au besoin des parents, un replacement chez une autre assistante maternelle du service leur sera proposé.

La crèche met tout en œuvre pour proposer des replacements cohérents :

- Facilité géographique du nouveau domicile
- Facilité de découverte du nouveau cadre d'accueil pour l'enfant
- Possibilité de se familiariser avec l'enfant pour l'assistante maternelle

La crèche familiale s'attache également à toujours proposer la même assistante maternelle pour chaque replacement nécessaire, dans la mesure des possibilités du service.

Lorsqu'un replacement est planifié (congés posés en amont), les assistantes maternelles s'organisent spontanément et avec professionnalisme pour se rencontrer lors des accueils collectifs ; ces rencontres se renouvellent également dans les parcs la plupart du temps.

L'enfant est ainsi préparé en douceur au replacement ; il a pu identifier, puis se familiariser avec la professionnelle et les enfants qu'il retrouvera dans ce nouveau domicile.

Pour les replacements d'urgence (arrêts maladie), l'anticipation n'étant pas possible, la direction recherche la place d'accueil la plus adaptée pour l'enfant et sa famille.

**Les visites à domicile :**

*« Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soit bientraités. Travailler auprès des tout petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger avec d'autres collègues comme avec d'autres intervenants. »*

**Principe 9 charte nationale de l'accueil du jeune enfant.**

Indispensables au bon fonctionnement de la crèche familiale, les visites à domicile permettent à l'équipe encadrante (puéricultrice, éducatrices de jeunes enfants, psychologue) de soutenir les assistantes maternelles dans leurs accueils à leur domicile, sur le plan de la sécurité physique et affective des enfants mais aussi autour de leur bon développement psychomoteur. Ces accompagnements à domicile permettent également de faciliter et de renforcer la relation établie par l'équipe auprès des enfants lors des temps d'accueil collectifs.

## L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace

*« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités ».*

**Principe 2 charte nationale de l'accueil du jeune enfant.**

**L'accueil au quotidien :**

L'assistante maternelle a préparé sa maison, mis en scène les différents espaces de jeux, et s'est rendue disponible pour l'accueil de la famille. Il est important que l'heure d'arrivée soit bien définie à l'avance (ainsi que l'heure de départ) autant par respect pour l'assistante maternelle et sa famille, pour les autres enfants qui lui sont confiés (projet de sortie au parc…) que pour le respect du rythme de vie de l'enfant.

Le lieu d'accueil principal de l'enfant se situe au domicile de son assistante maternelle où, outre des moments de jeux variés il fera de fréquentes sorties au parc.

Cependant, l'enfant accueilli à la crèche familiale profitera également chaque semaine de demi-journées de collectivité.

**Les temps de transmission :**

Ceux-ci sont indispensables au bien-être de l'enfant, de ses parents et de l'assistante maternelle. Les temps de transmission sont l'occasion de faire du lien entre ce que vit l'enfant dans son contexte familial et la journée passée chez l'assistante maternelle. La professionnelle échangera quotidiennement et avec discernement autour de la journée de l'enfant. C'est grâce à ces temps de transmission réguliers que la relation de confiance entre parents et professionnelle se renforcera.

**Le devoir de réserve :**
L'assistante maternelle se doit d'observer un devoir de réserve. En ce sens, elle se gardera de communiquer aux parents toute information relative aux autres familles (mode de vie, santé…)

**L'objet transitionnel :**
Afin de faciliter le changement de lieu de vie du bébé, un objet familier lui apportera des repères, visuels, tactiles et olfactifs. Plus grand, une peluche, un tissu peuvent être devenus l'objet d'un soin tout particulier pour l'enfant : il est essentiel que son doudou et/ou sa tétine l'accompagnent chaque jour chez son assistante maternelle ; elle-même fera suivre l'objet dans tous ses déplacements : crèche, parc et le soir, retour à son domicile. Le doudou, la sucette ne seront en aucun cas associés à la notion de punition et ne pourront servir d'objet de chantage.

**Les temps de rencontre au SAF :**
Les temps de rencontre, organisés à l'avance par les éducatrices de jeunes enfants, offrent aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent l'accès à au moins une demi-journée de temps collectif chaque semaine. L'équipe encadrante est présente et disponible après avoir effectué les éventuels transports nécessaires.

L'âge des enfants accueillis est compris entre 10 semaines et 3 ans, il est donc indispensable de tenir compte de ce mélange d'âges dans l'organisation des accueils, dans l'aménagement des espaces ainsi que dans les propositions.

**L'aménagement de l'espace à la crèche :**

*« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil ».*
**Principe 8 charte nationale de l'accueil du jeune enfant**

L'aménagement des trois espaces d'accueil principaux, salle de jeux, pièce à peinture, cuisine, est régulièrement requestionné, réfléchi et modifié en fonction des besoins des enfants.

Une quatrième pièce tenant lieu initialement de petit dortoir se transforme ponctuellement en espace « cocooning » : musique relaxante, lumière tamisée, kaléidoscope, balles et petits coussins sensoriels sont proposés sur des tapis blancs, reprenant le concept « snoezelen » ; celui-ci, outil du psychomotricien, consiste à créer un environnement riche en stimulations générant du bien être corporel, de la détente et beaucoup de plaisir. Le soin porté à l'aménagement de l'espace dédié à l'enfant accueilli permet de lui proposer les conditions relationnelles propres à favoriser sa dynamique évolutive dans tous les aspects de son développement.

**L'accueil à la crèche :**
Lors des temps de rencontre, les espaces de jeux étant bien délimités, une libre circulation est possible pour l'enfant marcheur.

Un grand tapis de mousse accueille les bébés installés par l'adulte à plat dos et leur offre toute liberté pour se retourner, ramper et explorer aisément et en toute sécurité. Cette motricité libre entend que l'adulte donne du temps à l'enfant afin qu'il soit acteur dans le franchissement des étapes vers l'autonomie.

Avant chaque temps de rencontre, des jeux et des jouets sont « mis en scène », tel le couvert sur la table de la dinette, des puzzles et encastrements présentés sur les meubles bas, des hochets et pyramides installés sur le tapis, de sorte que l'enfant pénètre dans un espace vivant, varié, ergonomique, pensé à sa hauteur et sécure. Le nombre de petites chaises et tables a été réduit, facilitant la circulation dans la salle de jeux ; pour le très jeune enfant, la position assise est peu naturelle.

Les chaussettes antidérapantes sont définitivement abandonnées pour laisser l'enfant explorer pieds nus, tenue idéale pour l'éveil du tactile (découverte des matières) et le développement de la voûte plantaire ; de plus, la préhension est meilleure, ce qui limite les risques de chute.

Dans cet espace réfléchi pour répondre à ses besoins, l'enfant choisit ses jeux de sa propre initiative : l'adulte, assistante maternelle ou membre de l'équipe encadrante, s'assoit à sa hauteur, lui laisse une totale liberté d'action, lui permettant d'expérimenter dans un environnement sécurisé non seulement par sa présence, mais également par son attention bienveillante, son accompagnement par le regard et son entière disponibilité.

Les conversations au-dessus de la tête de l'enfant sont proscrites, qu'elles le concernent ou non. Les professionnelles doivent pouvoir donner une réponse aux émotions des enfants, répondre aux pleurs des bébés ; le tout petit ressent la capacité de l'adulte à « recevoir » les pleurs et les émotions ; il peut ainsi se sentir plus aisément contenu et ainsi rassuré.

Cette réelle présence à l'enfant n'est possible que si les adultes sont attentifs à se répartir dans les différents espaces de jeux et qu'ils adoptent toujours une posture contenante : leur positionnement, assises si possible au sol, doit leur permettre d'avoir une vue d'ensemble de la pièce et du groupe d'enfants.

Les interdictions sont toujours en lien avec la sécurité : pour lui (ne pas se faire mal) ou pour les autres (ne pas faire mal).

La fréquentation hebdomadaire par toutes les assistantes maternelles de ce lieu de collectivité permet à chaque enfant accueilli, quel que soit son âge, de s'y sentir en confiance. De plus, cette assiduité répond à la nécessité pour l'enfant de répéter plusieurs fois ses expérimentations afin de renforcer ses acquisitions.

- Le coin dinette, le coin poupées et le coin voitures sont toujours très investis par les enfants dès qu'ils ont acquis la marche.
- De même, le toboggan, sécurisé par des tapis, connait un vrai succès.
- Le coin lecture : tous les enfants marcheurs s'y installent spontanément pour des lectures, soit solitaires, soit accompagnées par l'adulte. L'éducatrice propose aussi des lectures animées et des conteries à l'aide du kamishibaï.
  La présence de l'adulte lecteur dans cet espace est primordiale pour le tout petit ; les livres lui présentent le monde et ses habitants et il y retrouve à la fois la sécurité du familier et la surprise de la nouveauté, de la variété, qui le pousseront à grandir.
  Par les livres, les bébés découvrent très tôt des réponses à leur quête de sens et font de belles expériences esthétiques ; le livre est aussi pour eux un véritable vivier d'émotions et participe pleinement à leur éveil culturel.
- Le bac à manipulation dont le contenu varie (sable humide, semoule, pâte à maïs, eau par temps chaud) permet aux enfants de s'adonner longuement aux transvasements, mine d'or de découvertes variées.
- Les activités manuelles, dessin, peinture, collage ne sont jamais matière à obtenir une production. Comme pour tous les jeux proposés, c'est le plaisir de l'enfant qui est recherché et surtout pas l'esthétique telle que l'adulte la conçoit.
- Le temps des chansons et comptines permet de se rassembler pour partager un moment joyeux ; il a souvent lieu en fin d'accueil mais peut aussi être initié par une adulte pour apaiser un groupe agité ou bruyant.
- L'écoute de CD est proposée avec parcimonie car un fond musical trop systématique peut faire grimper le niveau sonore de la salle de jeux.
- Le loto classique où l'enfant, au-delà de l'enrichissement de son vocabulaire, découvre la notion de « chacun son tour », le loto sonore, les abaques ou colorinos sont des moments très ludiques et souvent joyeux.

Chaque assistante maternelle reste toujours attentive à ses enfants mais également à ceux de ses collègues ; à l'arrivée comme au départ, il convient de proscrire les exclamations soudaines, bruyantes, et il s'agit de contrôler le ton de sa voix du début à la fin de l'accueil.

L'objet transitionnel reste à l'entière disposition de l'enfant quel que soit son âge lors des temps d'accueil, de la même façon qu'au domicile de l'assistante maternelle ; de même, les enfants utilisant une sucette doivent pouvoir en disposer dès qu'ils en font la demande. Cependant, lors de l'acquisition du langage, la professionnelle encouragera l'enfant à s'exprimer sans tétine dans la bouche.

Le rangement s'effectue au fur et à mesure du temps d'accueil ; les adultes doivent se relayer et ne pas ranger toutes à la fois car cela serait source d'agitation et d'insécurité ; il convient de procéder à une forme de rangement sensé, de sorte que les jeux retrouvent tout leur intérêt pédagogique.

**L'observation :**
La posture de plein accompagnement de l'enfant dans son activité ludique offre à l'assistante maternelle un outil de qualité, l'observation. Celle-ci permet à la professionnelle :

- D'identifier les besoins de l'enfant
- De connaître le stade de son développement psychomoteur
- D'anticiper et de prévenir ses éventuels inconforts (crainte, peur, fatigue…)

L'observation n'est pas une attitude spontanée ; elle demande à être soutenue et cultivée. En se donnant toujours un objectif par avance, l'observation apportera très souvent la réponse à une problématique et préviendra bien des frustrations.

Ainsi sur les 3 années d'accueil, la séparation entre l'enfant et son assistante maternelle s'effectue très progressivement et en douceur grâce à ces temps de collectivité hebdomadaires.

# Le soin

## L'alimentation

**Le repas chez l'assistante maternelle :**
Outre les besoins physiologiques indispensables à la croissance du tout petit, le temps du repas est un moment essentiel pour la découverte des goûts et la construction de l'identité.

L'assistante maternelle met tout en œuvre pour créer un « climat alimentaire favorable ».

Chaque jour, elle instaure un rituel annonciateur de l'heure du repas et permettant le retour à un temps calme et sécure.

Elle pense à varier les aliments pour favoriser le développement sensoriel et encourage très tôt de bonnes habitudes nutritionnelles adaptées aux besoins variables selon l'âge et à la santé de l'enfant ; elle privilégiera les fruits et les légumes de saison.

Bien identifier les facteurs favorisant la réussite d'un repas aidera la professionnelle à organiser ces moments importants dans une réelle convivialité.

**Le repas à la crèche :**
Les repas partagés à la crèche, qu'ils fassent suite à un atelier cuisine/pâtisserie ou non, pourraient être l'occasion pour les assistantes maternelles d'expérimenter la diversification alimentaire menée par l'enfant (DME) qui favorise l'autonomie et l'éveil au goût. En 2022, une diététicienne nutritionniste est intervenue au SAF pour remettre à jour les connaissances des assistantes maternelles autour de la diversification alimentaire et des nouvelles recommandations concernant l'alimentation du jeune enfant. Sur un second temps, elle a pu également proposer des ateliers culinaires aux professionnelles afin de mettre les nouveaux acquis en pratique.

## Le sommeil

L'assistante maternelle vérifie régulièrement le bon état de son matériel. Celui-ci sera renouvelé si nécessaire.

La chambre de l'enfant est aérée au moins deux fois par jour, dix minutes au minimum, même en hiver.

Chaque lit est installé de sorte que la sécurité soit totale : l'enfant ne peut pas ouvrir un placard coulissant et accéder à des objets potentiellement dangereux, ni s'aider d'un appui pour sortir du lit.

Les couettes et couvertures sont remplacées par des turbulettes adaptées à la taille de l'enfant. Seuls doudous et sucettes l'accompagnent à chaque temps de sommeil ; les jouets et biberons sont bannis et les chouchous retirés des cheveux ; barrettes et bijoux étant interdits sur le temps d'accueil en crèche par risque d'ingestion, l'assistante maternelle vérifiera qu'elle n'a pas omis de les retirer le matin.

Jusqu'à la conférence d'Héloïse Junier lors de la semaine Petite Enfance de 2022, l'équipe de la crèche familiale encourageait les assistantes maternelles à ne pas réveiller un enfant qui dort.

Héloïse Junier, psychologue travaillant à la lumière des connaissances scientifiques, a bousculé nos convictions et est plus nuancée : en cas de difficulté de sommeil nocturne, la sieste de l'après-midi peut être écourtée à 1h30/2h maximum pour un enfant de 2 ans afin qu'il retrouve un cycle de sommeil paisible.

Dans tous les cas, dès son réveil, l'enfant sera levé.

## L'hygiène et les soins corporels

**Le change :**
Les temps de change font partie du quotidien de l'assistante maternelle.

Pour autant, il s'agit d'un moment relationnel très important entre l'adulte et l'enfant ; la communication s'établit par le toucher, le regard, la voix, dans une posture contenante et bienveillante ; l'assistante maternelle veillera à ne pas soulever les jambes et les fesses de l'enfant pour lui nettoyer le siège mais le basculera doucement d'un côté puis de l'autre.

A la crèche, un espace particulier est aménagé respectant l'intimité de chaque enfant ayant besoin d'être changé ou d'aller aux toilettes.

**L'acquisition de la propreté :**
Cette étape s'acquiert entre la seconde et la troisième année de l'enfant ; elle est souvent liée à l'acquisition du langage. Si l'enfant manifeste des signes d'intérêt pour le pot, il appartient aux parents de commencer à le proposer à la maison à l'occasion d'un week-end ou de petites vacances ; l'assistante maternelle, à son tour, sera attentive et à l'écoute de l'enfant pour encourager cette acquisition dès qu'elle sentira l'enfant prêt, à son domicile.

L'équipe se dote régulièrement d'albums abordant le thème de l'acquisition de la propreté sous un angle ludique dont les lectures sensibilisent l'enfant au sujet, sans réelle pression.

Certains enseignants des écoles maternelles, au moment de l'inscription, encouragent les parents à « bousculer » l'enfant pour des raisons pratiques ; lorsqu'il est vraiment prêt et ne subit pas de pression, l'enfant peut devenir propre en peu de temps.

# Le bien-être et l'éveil

*« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités ».*

**Principe 2 charte nationale de l'accueil du jeune enfant.**

## Le jeu et activités

*« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir ».*

**Principe 4 charte nationale de l'accueil du jeune enfant**

**Le jeu libre :**

Les temps de rencontre offrent une place prépondérante au jeu libre ; celui-ci favorise l'imitation ainsi que la naissance de nombreuses confrontations ; la coopération nait également de ces expériences de jeu libre.

Le plaisir par le jeu est une source d'évolution vers la socialisation.

Cependant, la crèche ne se donne pas pour objectif la « socialisation » de l'enfant, cette notion s'appliquant plutôt aux missions de l'école maternelle. En revanche, il cherche à mettre en œuvre tout ce qui favorisera l'épanouissement du tout petit, l'acquisition de la confiance en soi qui le mènera au vivre ensemble, par l'expérience renouvelée des jeux et de la rencontre. Tout cela ne sera possible que grâce à une sécurité affective pleinement acquise.

La planification de certains évènements s'avère nécessaire pour les transports, l'équilibre des groupes (il serait difficile de coucher 4 bébés en même temps le même jour) et en particulier pour l'accueil des intervenants extérieurs :

- Harpiste, guitariste, danseuse (institut singulier)
- Lecture théâtralisée avec chant et guitare
- Ateliers « signe et dis-moi » (comptines et chansons signées)
- Plasticienne proposant des ateliers variés, tels que peinture au balai, argile, collage.
- Psychomotricienne
- Mini ferme pédagogique
- Il en est de même pour les sorties organisées à la médiathèque, les matinées motricité délocalisées dans une salle du centre de loisirs, l'emprunt de la pataugeoire de l'éco crèche La Passerelle, les ateliers cuisine et pâtisserie, les pique-niques et les après-midis anniversaires.
- Les analyses de pratique des assistantes maternelles, animées par la psychologue en petits groupes, nécessitent également une planification, tout comme les groupes de travail avec la pédiatre.

**Les émotions de l'enfant :**

*« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir ».*

**Principe 4 charte nationale de l'accueil du jeune enfant.**

Les assistantes maternelles de la crèche ont bénéficié sur 2 années d'une formation approfondie autour des émotions de l'enfant, cohérente avec le projet pédagogique, axé sur la bientraitance.

Cette formation, basée sur la méthode canadienne Faber et Mazlish et dispensée par une sophrologue, s'est articulée autour de différents questionnements, l'objectif étant d'améliorer la qualité du lien enfant/ adulte (professionnel ou parent).

Par le biais d'habiletés (nommer le sentiment, donner des informations, décrire les règles, donner un choix), l'écoute attentive, l'observation, l'utilisation de l'imaginaire et l'expression de ses propres sentiments, l'adulte porte un regard éclairé pour accueillir les émotions de l'enfant et toujours lui apporter une réponse.

L'objectif de la seconde période de formation était d'encourager le professionnel Petite Enfance à sortir du jugement et du conflit par l'écoute des émotions, les siennes et celles de l'enfant ; cette formation aura contribué à soutenir les assistantes maternelles pour trouver les paroles favorables à accueillir les sentiments, susciter la coopération, encourager l'autonomie (de l'action mais aussi de la pensée), savoir faire confiance à l'enfant et bannir injonctions et punitions.

Par cette formation, les professionnelles ont pu intégrer cette notion essentielle : plus l'enfant est reconnu dans chaque petit acte du quotidien qu'il réalise, plus il renforce l'estime de lui-même.

**Les sorties organisées par petits groupes :**

*« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement ».*

**Principe 6 charte nationale de l'accueil du jeune enfant**

Au fil des saisons, l'équipe encadrante organise et met en œuvre des sorties au grand air dans les parcs auxquels les assistantes maternelles n'ont pas accès sans transport, afin de leur offrir, ainsi qu'aux enfants, une variété de lieux, d'espaces jeux extérieurs, d'animaux… (parc Ausone, Parc Bordelais, Bois du Bouscat, Parc de Majolan, sentier de Ligne verte) et de bénéficier des bienfaits de la nature.

**Le projet visites écoles maternelles :**

L'équipe encadrante organise chaque année, au cours du mois de juin, des visites en matinée auprès des 5 écoles maternelles municipales et d'une école maternelle privée de la ville du Bouscat pour les enfants qui seront scolarisés au mois de septembre.

Ce projet étant pensé comme un accompagnement de l'enfant vers son autonomie, nous avons fait le choix de ne pas solliciter les assistantes maternelles.

Chaque école accueille le groupe d'enfants de 9h30 à 11h environ pour lui permettre une découverte de la ou des 2 classes de petite section, de la salle de motricité parfois, des lavabos et de la cour de récréation.

L'année précédant ses 3 ans, l'enfant entend très fréquemment les adultes qui le côtoient lui parler de l'école. Cette visite qui ne remplace en rien celle qu'il pourra faire avec ses parents, lui permettra de se construire une représentation mentale de l'école maternelle pendant l'été, en y vivant des expériences ludiques au côté des autres enfants de la crèche.

Ainsi, ce projet tel que le conçoit le SAF, vise à proposer un temps de découverte et de partage ; il est envisagé d'organiser un lien semblable avec le centre de loisirs mais à ce jour, tout reste à construire.

## L'approche artistique et culturelle

*« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels ».*

**Principe 5 charte nationale de l'accueil du jeune enfant**

L'éveil culturel et artistique est une préoccupation majeure pour la commune du Bouscat. C'est naturellement qu'au sein de la crèche familiale certains projets voient le jour tout au long de l'année afin d'ouvrir les enfants, dès le plus jeune âge, à diverses expériences culturelles et artistiques.

Ainsi, au cours de l'année, les enfants sont régulièrement invités à assister à des spectacles d'Art Vivant, musicaux, de danse, pour jeunes enfants.

Nouveauté en 2022 : le projet *Les Pas pour le dire* proposé par l'Institut Singulier s'invite dans toutes les crèches du Bouscat. Des ateliers danses sont organisés mensuellement dans la crèche ; ils permettent aux plus petits comme aux plus grands de « *découvrir leur créativité par le biais de la danse, de pouvoir s'exprimer grâce à leur corps, de favoriser la rencontre mais aussi faire entrer la créativité dans le quotidien* » (projet les pas pour le dire, Institut singulier). Il est envisagé d'intégrer les parents à ce projet à l'issue de l'année.

Les Semaines Petite Enfance sont aussi l'occasion de proposer diverses animations culturelles : exposition RGPE, ateliers parents/enfants, participation des enfants à certaines activités (jardin'age, lecture par les résidents d'EPHAD, ateliers créatifs dans les écoles maternelles, spectacles, kamishibaï…).

Au sein de la crèche familiale, lors des temps d'accueil comme au domicile des assistantes maternelles, les enfants sont quotidiennement sensibilisés à l'art sous toutes ses formes.

Par la musique notamment, les assistantes maternelles, de part leur culture et leurs goûts, proposent régulièrement des chants et des écoutes de musiques variées.

Par les livres également : des lectures sont quotidiennement proposées par les AM, lors des visites à domicile des éducatrices, lors des temps d'accueil, ou occasionnellement à la médiathèque. Les propositions de lecture se présentent sous des formes variées tant dans la narration que dans le contenu littéraire et graphique. Chaque enfant pourra s'approprier le récit, d'où l'importance de proposer différents auteurs, différents formats de livre, différents styles littéraires, différents supports (kamishibaï, CD, lectures en groupe ou individuelles), des albums répondant aux besoins du jeune enfant de vivre et partager des émotions et des sensations fortes (rire, pleurer, avoir peur).

Par ailleurs, les assistantes maternelles ne proposent aucun écran aux enfants puisqu'il est aujourd'hui avéré que leurs effets sont néfastes sur le développement des tout-petits et peuvent être responsables de « malnutrition culturelle ».

## L’égalité garçon fille

*« Fille ou garçon, j’ai besoin que l’on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m’accompagnent. C’est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité ».*

**Principe 7 charte nationale de l'accueil du jeune enfant**

Lors des temps d’accueil, les professionnelles ne font pas de différenciation dans les jeux et jouets proposés aux filles et aux garçons. Les propositions des assistantes maternelles à leur domicile vont dans le même sens.

Le masculin étant sous représenté en crèche, la crèche privilégie les intervenants extérieurs masculins lorsque cela est possible (animateur à la médiathèque, musicien…).

Ce thème pourrait être réfléchi régulièrement en équipe et en partenariat avec les parents.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

1000 PREMIERS JOURS

# Charte nationale d'accueil du jeune enfant

## 10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

2 **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.

7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10 **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.